

## Où en est l'éducation populaire en France ? Popular Education in France ¿En qué está la educación popular en Francia?

Guy Saëz

Numéro 2 (42), automne 1979

Éducation populaire, culture et pouvoir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034850ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034850ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saëz, G. (1979). Où en est l'éducation populaire en France ? *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (2), 47-51. <https://doi.org/10.7202/1034850ar>

Résumé de l'article

On ne peut donner une définition acceptable de l'éducation populaire aujourd'hui en France car elle se présente comme une réalité insaisissable, sans réelle unité au plan des pratiques, sans autonomie politique ou idéologique, sans visibilité indiscutable. L'éducation populaire a perdu les traits de mouvement social qu'elle avait dans l'après-guerre pour devenir soit animation socio-culturelle (action communautaire) soit formation permanente. Ces deux grandes catégories de pratiques constituent deux domaines stables et autonomes qui sont devenus les points de référence de toutes les pratiques éducatives et culturelles distinctes de celles transmises par l'institution scolaire.

L'article décrit de façon synthétique les transformations récentes de l'éducation populaire en France.

# Où en est l'éducation populaire en France ?

G. Saëz

On ne peut donner une définition acceptable de l'éducation populaire aujourd'hui en France car elle se présente comme une réalité insaisissable, sans réelle unité au plan des pratiques, sans autonomie politique ou idéologique, sans visibilité indiscutable. Pour ceux qui grincerait des dents à entendre ce diagnostic, on peut immédiatement ajouter que de l'Éducation populaire sont issues des pratiques éducatives et culturelles diverses mais rapidement rationalisées et institutionnalisées.

L'éducation populaire a concentré en elle au tournant du siècle dernier et dans la première partie du XXe siècle tous les traits d'un *mouvement social*. On ne peut, à moins de forcer la réalité, retrouver ces traits parmi les associations, les groupements, les institutions qui se réclament de l'éducation populaire à un titre ou à un autre. D'ailleurs, celles qui s'en réclament sont peu nombreuses et si on examinait de plus près leurs activités, on les rangerait sans mal dans le domaine de *l'animation socio-culturelle* ou de la *formation permanente*.

Ces deux grandes masses d'activités nées de l'éducation populaire l'ont peu à peu supplantée; quiconque voudrait aujourd'hui préciser la nature, le rôle, les effets sociaux de l'"éducation populaire" serait ramené à ces deux grands domaines. Est-ce donc que l'éducation populaire a échoué? Certainement pas puisque ses valeurs fondamentales — le partage culturel, l'éducation du peuple — se sont instituées au point de devenir un service public, un droit pour lequel il ne faut (presque) plus lutter, une garantie. De ce point de vue, l'éducation populaire a parfaitement réussi.

Réussite donc, plutôt qu'échec; pourtant, nombreux sont ceux qui se déclarent insatisfaits de cette réussite, qui ressentent une sorte de malaise. Malgré les imperfections qui subsistent dans l'organisation de l'animation socio-culturelle et de la formation permanente, ces domaines apparaissent trop bien balisés, trop bien programmés. La tutelle administrative qui pèse sur eux, si elle reste discrète, limite les audaces, agit à la manière d'une auto-censure; en même temps elle garantit l'avenir, un certain suivi dans le travail entrepris, la quiétude de la pérennité.

Avant 1936, l'éducation populaire pouvait se confondre avec toutes les interventions visant à élever le niveau culturel des groupes sociaux injustement privés de l'accès à la culture. Par culture, les promoteurs de l'éducation populaire qui n'appartenaient généralement pas aux masses nommaient un bien universel qui apportait épanouissement et dignité quand on le possédait. Malgré les tentatives pour développer une "culture prolétarienne" opposée comme le feu à l'eau à la culture bourgeoise, l'éducation populaire se préoccupait rarement des contenus culturels de son message.

C'est véritablement après 1936 et l'avènement du temps des "loisirs" que l'Éducation populaire se diversifie vraiment. Ce temps des loisirs introduit une modification fondamentale dans la représentation que

l'on se fait de l'éducation populaire. Désormais, celle-ci peut embrasser des activités aussi différentes que celles des ciné-clubs, des auberges de jeunesse, des centres de culture ouvrière, des cours de promotion sociale, mais surtout elle est liée au temps hors travail. Certes, par la force des choses, l'éducation populaire intervenait après le travail mais elle était souvent conçue par rapport à lui, qu'il s'agisse de modifier le travail, de mieux travailler, de lutter contre les mauvaises conditions sociales du travailleur. Qu'il y ait maintenant un temps spécifiquement consacré à se divertir, s'instruire ou se cultiver est une nouvelle donnée, mais une donnée complexe et multiforme.

À quoi donc reconnaissait-on qu'une activité était d'"éducation populaire"? À son public "populaire"? Il l'était si on considère le Peuple à la façon de Michelet et non en postulant une frontière entre des classes sociales qui seraient populaires et celles qui ne le seraient pas. L'Éducation populaire a toujours eu un public très mêlé, ce qui fut source de richesse et de variété. À la nature "éducative" des activités qu'elle proposait? Mais il y a de l'éducation partout et en permanence. Au fait, l'Éducation populaire se définit moins qu'elle ne se reconnaît. Elle a une allure *sui generis*, elle a un style.

C'est ce style qui a disparu parce que la conjoncture sociale qui l'a rendu possible a disparu. Il en reste aujourd'hui ces deux grands blocs — l'animation socio-culturelle, la formation permanente — que nous continuons de nommer "éducation populaire" par habitude, par nostalgie ou pour mieux conjurer le sort.

L'animation et la formation, bien qu'elles conservent de nombreux traits de la défunte éducation populaire, constituent deux domaines suffisamment stables et autonomes pour être les points de référence de toutes les pratiques éducatives et culturelles distinctes de celles transmises par l'institution scolaire.

L'affaire s'est tramée dans les années cinquante et soixante. Les associations de jeunesse et l'éducation populaire avaient rencontré un vif succès juste après la Libération. Elles s'étaient considérablement développées; il leur fallait consolider les positions acquises et trouver un deuxième souffle. Elles se sont alors adressées aux pouvoirs publics, leur demandant de garantir l'assise institutionnelle de l'éducation populaire.

L'État et les associations vont, dans un dialogue ininterrompu, transformer peu à peu l'éducation populaire, activité souvent marginale, en un véritable *service public*. Durant ces années, l'État a joué un rôle de partenaire des associations avec conviction : il n'a pas cherché à imposer une "idéologie dominante", ni à "normaliser", à "discipliner" les masses, mais à s'entourer de quelque garantie concernant l'utilisation des subventions versées.

À la réflexion, l'emploi du mot État pour caractériser la logique des institutions publiques vis-à-vis des associations d'éducation populaire ne convient guère. Les administrateurs de la jeunesse et des sports, des beaux-arts, de même que les services dont relevaient les activités éducatives dans d'autres ministères étaient embryonnaires et sans grands moyens. Le secteur administratif, résiduel par excellence, avait noué avec le milieu des dirigeants de l'éducation populaire des relations de connivence.

Machiavélisme? Assurément non, car les fonctionnaires qui occupaient ces services étaient eux-mêmes convaincus de la nécessité d'étendre l'éducation populaire. Sensibles aux arguments de leurs amis dirigeant les associations, quelquefois engagés personnellement dans ces associations, ils ont oeuvré au sein de l'administration, préparé le terrain pour le grand bond en avant des années 60.

Il fallait en effet un terrain de rencontre institutionnalisé à ces fonctionnaires innovateurs et à ces militants (déjà) notabilisés. Les diverses commissions du Plan non liées à un objectif économique immédiat constituent ce terrain de rencontre. Ces commissions affrontent une situation nouvelle qu'aucune instance ne maîtrise vraiment, l'urbanisation accélérée de la France et son cortège maintenant classique d'effets destructeurs.

La réponse que trouvent les fonctionnaires, les élus locaux et les militants d'éducation populaire au "problème urbain" s'appelle *l'animation*. Animation éducative, socio-éducative, culturelle, socio-culturelle, sociale, urbaine. Malgré l'imprécision de la notion, la réalité de l'animation s'impose à une vitesse fulgu-

rante. On voit d'abord surgir des idéologies "modernes" comme celles de la démocratisation culturelle, du "développement culturel"; on assiste ensuite à la multiplication des équipements-supports de l'animation comme les centres socio-culturels, les maisons des jeunes, les bibliothèques...

Au milieu des années 60 et jusque vers 1976, la création des institutions socio-culturelles a connu un rythme très soutenu. Les municipalités, même celles dominées par les partis conservateurs hostiles à l'éducation populaire, ont largement couvert le territoire des communes, embauché des dizaines de professionnels de l'animation avec l'aide des administrations centrales. Les bénévoles, les militants ne suffisant plus, il a fallu en effet salarier de plus en plus les éducateurs — les animateurs —, organiser leur formation, leur recrutement.

Ce n'est donc que très récemment que le paysage s'est stabilisé. Les équipements, signe de la réalité institutionnelle de l'animation, de sa matérialité physique, de sa stabilité à travers les ans, ne font plus aujourd'hui figure de modernisme et d'audace politique. La formation des animateurs se spécialise progressivement, elle tend à être délivrée par l'Université. La gestion des équipements est souvent l'oeuvre d'associations anciennes qui se sont alourdies et bureaucratisées. L'animation désormais appartient à un complexe gestionnaire où se retrouvent les élus locaux, les fonctionnaires et les responsables des associations agissant de concert, réglant ensemble les conflits qui éclatent, élaborant normes et idéologies par un étrange jeu de miroirs.

Et ce fameux style que donnaient à l'éducation populaire les meilleurs de ses militants? Notons d'abord que durant toutes ces années de transformation, de modernisation, il a été constamment déprécié. Les nouveaux professionnels le trouvant désuet et vieillot ont élaboré des normes qui leur sont propres; les anciens militants ont connu des fortunes diverses. Un bon nombre sont maintenant des professionnels réputés, des gestionnaires avisés qui ont mis leurs compétences au service d'une grande institution socio-culturelle ou ont transformé leur combat en adhérant aux partis politiques de gauche. D'autres ont rejoint les luttes plus ponctuelles que connaissent les années soixante-dix : armée, prisons, femmes, immigrés, écologie. D'autres encore, insatisfaits de l'animation socio-culturelle, pensent que c'est dans le domaine de la formation permanente que l'héritage et les traditions de l'éducation populaire seront les mieux préservés.

La formation : un projet grandi au sein du mouvement d'éducation populaire et qui, tout comme l'animation, lui échappe peu à peu à mesure qu'il se précise et fixe ses caractéristiques organisationnelles et juridiques. Le milieu de l'éducation populaire a contribué à populariser le thème de *l'éducation permanente* et à en définir la pratique. C'est par exemple par une action conjointe avec les syndicats agricoles qu'avait été obtenue la création d'une bourse de formation pour les ruraux (promotion collective agricole); de même la semaine de "congé culturel" pour les jeunes travailleurs avait été négociée en liaison avec les syndicats ouvriers.

Les associations ont été écartées du processus de négociation qui a abouti à la loi de juillet 1971 appelée communément "Loi du 1 %" parce qu'elle dispose que cette fraction de la masse salariale doit être affectée à la formation des salariés. Elles en ont été écartées parce qu'elles ne disposaient pas de ressources politiques comparables à celles des syndicats ou du patronat pour imposer quelques-uns de leurs thèmes favoris, mais aussi parce que la formation projetée restait essentiellement "professionnelle", et que cette orientation recevait l'accord des syndicats et du patronat. In extremis, les associations ont obtenu qu'une place soit réservée à une formation "générale" aux côtés de la formation professionnelle.

Enjeu de taille, le *marché de la formation*, car c'est bien ainsi qu'il faut l'appeler, permet à quelques associations de survivre en proposant des programmes et des méthodes de formation nettement moins utilitaires que la plupart des "boîtes de formation". C'est donc dans les marges de ce formidable marché que s'inscrivent des projets militants et que se développent des expériences dont l'originalité est indiscutable. Mais la présence des associations dans ce domaine est encore ambiguë, ambiguïté souvent accentuée par des débats qui portent essentiellement sur les méthodologies utilisées dans l'acte de formation et une plus ou moins grande acceptation des contraintes imposées par le système de la formation permanente.

Dans un domaine pourtant, les associations d'éducation populaire craignent la concurrence des "associations de patrons". La formation permanente des animateurs et travailleurs sociaux est en effet largement assurée par les associations. Situation malsaine proclament certains professionnels : les associations qui organisent la formation des animateurs en collaboration avec l'administration (Santé, Jeunesse) ne sont-elles pas, elles aussi des "patrons", ne figurent-elles pas parmi les principaux employeurs d'animateurs? Exploitant cette contradiction et le rejet de plus en plus clair de la présence des bénévoles dans les associations, l'Université tente d'augmenter son emprise en ce domaine en jouant son image de marque contre celle, un peu falote, un peu vieillote des associations.

À l'orée des années 80, l'animation et la formation permanente apparaissent comme deux solides blocs d'activités qui possèdent leurs filières financières et leurs procédures administratives, leurs lieux d'intervention et leurs publics, leurs méthodes et leurs personnels.

Si on assiste à la mort d'un style, doit-on pour autant renoncer à toute possibilité d'intervention *différente, critique*, à l'égard des systèmes institués en ce domaine? Certainement pas, mais une aussi chaude alerte doit donner à réfléchir à l'insertion sociale des pratiques culturelles et éducatives. Ainsi, ces systèmes institués produisent-ils les conditions d'une activité critique? Il manquera toujours des lieux libres où débattre de ce qui se passe dans les stages de formation, dans les équipements socio-culturels, dans les petites associations locales. Il manquera longtemps encore des lieux où des formateurs puissent confronter leurs méthodes, des lieux où les différentes catégories d'animateurs analysent leurs pratiques en dépassant leurs clivages institutionnels et où des militants inscrivent leur projet dans des projets plus vastes.

Lieux de rencontre des hommes, carrefours des pratiques et des expériences, tel doit être aujourd'hui le rôle des héritiers de l'éducation populaire. Un tel rôle s'accomode mal des "stratégies de développement" de quelques associations qui s'épuisent à ressembler aux entreprises privées, mais il permet de sauvegarder la nécessaire dimension critique sans laquelle la *vigilance* ne s'exerce plus. Vigilance à l'égard des transformations en cours dans ce domaine bien sûr, mais aussi vigilance envers l'éducation populaire elle-même, sa légende et ses mythes qui paralysent les initiatives et la recherche de solutions nouvelles. Ici comme dans bien d'autres organisations, il est grand temps de se débarrasser des clichés encombrants, de faire ses comptes et de renouer avec la hardiesse.

Guy Saëz  
CERAT, Grenoble

Trois des contributions présentées ici — celles de Jacques Hédoux, du groupe Peuple et Culture — Auvergne et de Guy Saëz — sont le fait de militants actifs de l'association Peuple et Culture. Peuple et Culture, mouvement d'éducation populaire, c'est ainsi que l'association se nomme elle-même, a été fondé en 1945 à Grenoble par un groupe de résistants dont certains, tels J. Dumazedier et B. Cacérés, avaient fait partie de la célèbre "École de cadres" d'Uriage. Avec d'autres résistants tels P. Lengrand ou prisonniers comme J. Rovan, la première équipe de Peuple et Culture se soude autour d'un *Manifeste* qui insiste sur la nécessaire "*révolution culturelle*" à venir et sur un mot d'ordre encore très discuté, "vendre la culture au peuple et le peuple à la culture...".

Après avoir déplacé son siège national à Paris, Peuple et Culture a développé dans ses "Universités d'été" ou dans ses stages dont la pratique se généralise alors une méthode d'éducation des adultes originale connue sous le nom d'"entraînement mental". Constamment enrichie des apports de la sociologie, de la psychologie et de la psychanalyse, cette méthode est encore appliquée comme base du processus d'*auto-formation* des adultes.

Il existe une douzaine d'associations régionales de Peuple et Culture qui mènent des expériences dans une totale autonomie de fonctionnement. Outre le ciment de l'histoire commune et le partage des valeurs de l'éducation populaire, il existe à Peuple et Culture deux principes unificateurs. Le premier de ces principes est la volonté de faire de Peuple et Culture un lieu d'échange et de rencontres entre hommes et femmes de formation différente, de sensibilité politique différente, entre des professionnels, des élus, des fonctionnaires, des universitaires. Le second principe est fondé sur une même conception, une même approche de l'action dans le domaine de l'Éducation populaire. Il est généralement énoncé sous la forme de la triade intervention, formation, recherche. Les thèmes de travail actuels de Peuple et Culture, "culture et territoire", "renouveau de la pensée de l'action culturelle", "évaluation de l'éducation populaire aujourd'hui", ont conduit Peuple et Culture à tenter de rapprocher les divers secteurs et domaines de l'animation socio-culturelle et de la formation permanente pour dépasser et mettre en question des clivages artificiels.

Peuple et Culture, 27, rue Cassette, 75006 Paris.